

## COMMUNE DE SERVAS

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DEL2023-36

**L'an deux mil vingt-trois**

**Le trente-et-un août**

À vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de **Monsieur Serge GUERIN**.

**Présents** : Mme MAYOUSSIER, M ECOCHARD, Mmes FREBAULT, LAURENT, PIERRE, PLISSONNIER, Ms PETITJEAN, CREPEL, LEGRAIS-BOUCHER

**Excusés** : M CURT, Mme BLANC, M GISBERT-CUREAU, M REYNAUD

**Secrétaire de séance** : Mme LAURENT

Date de Convocation : 24 août 2023

**OBJET** : CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE L'AIN  
RELATIVE A UN AMENAGEMENT DE SECURITE SUR LA RD 64  
« ROUTE DE SAINT-ANDRE »

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la Commune va procéder à un aménagement de sécurité sur la RD 64 « route de Saint-André », en agglomération, comprenant la construction de deux écluses et la création de traversées piétonnes.

Il présente à l'Assemblée le projet de convention établi par le Département de l'Ain définissant les conditions administratives, financières et techniques de réalisation des travaux.

La maîtrise d'ouvrage de cette opération d'investissement sera assurée par la Commune de Servas.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- **APPROUVE** les termes de la convention à conclure entre le Département de l'Ain et la Commune de Servas.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à la signer, ainsi que tout document afférent à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que susdits.

Pour copie certifiée conforme

Le Maire,

Serge GUERIN

